



LA TRANQUILITÉ PUBLIQUE COMME NOUS L'ENTENDONS

Le maire pas candidat mais déjà en campagne sur la police municipale attaque la gauche gardannaise en utilisant les propos de Mathilde Panot, présidente du groupe LFI à l'Assemblée. S'appuyant sur une caricature de cette déclaration, il traite d'irresponsables les élu.e.s des groupes d'opposition de gauche au conseil municipal, notamment Claude Jorda et Jean-Marc La Piana. Ces petites attaques, invectives voire insultes sont fort bienvenues puisqu'elles nous permettent de rétablir la vérité !

En premier lieu, notons que dans la plupart des villes dirigées par des maires communistes, la police municipale est armée mais est-ce vraiment le cœur du sujet ? Le vrai débat nous semble être de savoir quel est le rôle de ces polices municipales.

Le Maire est responsable de la tranquillité publique. La sécurité publique est une compétence régionale qui appartient à l'État !

Au fil des années, avec la réduction de ses effectifs de police dont Nicolas Sarkozy détient la palme avec 13 000 suppressions ; avec la fermeture de commissariats et de gendarmeries, l'État a imposé, de fait, aux maires, sous la pression du besoin de sécurité de nos populations, d'augmenter, sans cesse, les effectifs de police municipale pendant que lui diminuait le nombre de policiers et gendarmes. Lois après lois, les prérogatives des policiers municipaux ont été étendues pour en faire des policiers nationaux bis. Ce n'est pas le rôle de la police municipale, ce n'est pas le rôle des maires que d'assumer, seuls, la compétence de sécurité. Ce transfert tout autant idéologique que comptable met en difficulté les villes. La décision vient même d'être prise de supprimer le Préfet de police des Bouches du Rhône.

Plutôt que de s'inventer des polémiques politiciennes absurdes, le maire ferait mieux de s'interroger sur le niveau de sécurité dans notre commune, de réclamer des effectifs de gendarmerie supplémentaires, de s'attaquer au narcotrafic au sein même de la vieille ville avant de donner des leçons.

Lui qui accepte, chaque année, sans sourciller, des baisses de dotations, qui souhaite rémunérer des retraité.e.s, dans le cadre des papy-mamie trafic, on ne sait trop dans quelles conditions ni avec quelles formations, pour sécuriser les traversées d'enfants aux abords des écoles alors que c'est là, justement, un des rôles de la municipale. Lui qui est Conseiller départemental, devrait s'interroger sur les carences de l'Aide Sociale à l'Enfance, sur le manque d'éducateurs et éducatrices en milieu ouvert, sur le manque général de moyens de prévention. Notre vision de la sécurité est une vision humaine où la répression est un des leviers que doit assumer l'État mais également de prévention, d'accompagnement, de mobilisation des acteurs pour une ville apaisée ou chacun.e à sa place. Nous le proposons en 2020 : travailler le vivre ensemble et impliquer les habitant.e.s au travers des conseils de quartier, développer et renforcer le travail des médiateurs et médiatrices de quartier, faire de Gardanne une ville engagée dans la prévention des violences sexistes et sexuelles.